

POUR UNE FRANCE 100 % CONNECTÉE





25

MILLIARDS D'EUROS

investis par les acteurs privés et publics d'ici à 2022
pour déployer le très haut débit sur tout le territoire



55 000 KM

DE ROUTES

et 23 000 km de voies ferrées équipées
en 4G d'ici à 2025



10

MILLIONS D'EUROS

investis par l'Etat pour le Pass numérique



5

MILLIONS D'EUROS

pour la création de dizaines
« de hubs France Connectés »

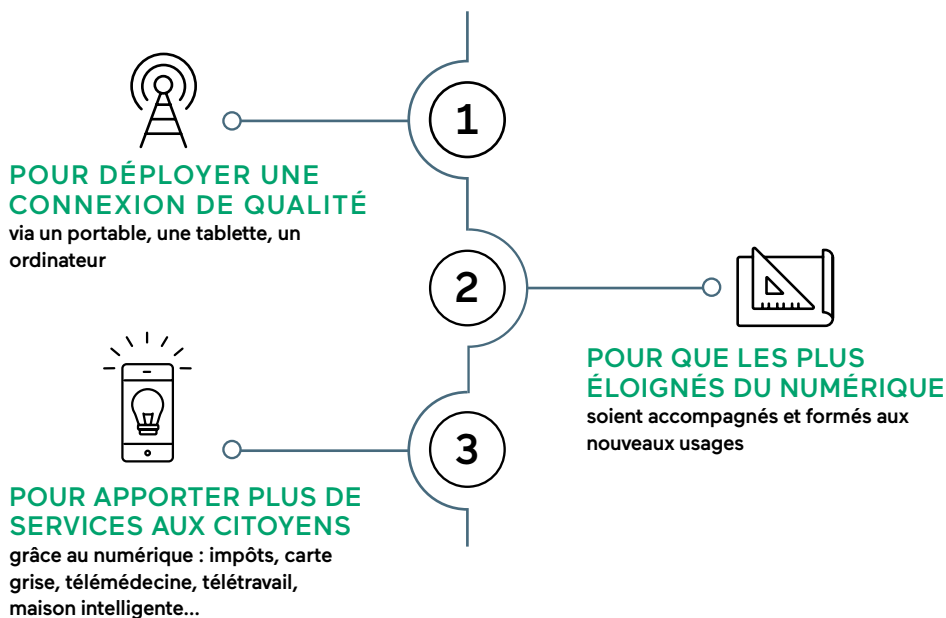




AUJOURD'HUI INTERNET NE CESSE DE CHANGER NOTRE QUOTIDIEN.

On peut y faire ses courses, discuter avec des proches, trouver un emploi, travailler à distance, accéder à l'information sur tous ses droits, faire ses démarches administratives... il impacte notre vie sociale, professionnelle et citoyenne.

Pour que tout le monde ait accès à internet avec un débit de qualité, que tout le monde capte, où qu'il soit, et que tout le monde soit autonome au numérique, le Gouvernement se mobilise :



GARANTIR UN ACCÈS À INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT ET À LA 4G POUR TOUS



1 LE PLAN FRANCE
TRÈS HAUT DÉBIT

2 LE PLAN FRANCE
MOBILE

1

LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT

> Ce plan constitue le chantier de la décennie pour déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire d'ici 2022.

Plus de 25 milliards d'euros sont investis par tous les acteurs :

- privés (dont les 4 opérateurs principaux – Bouygues, SFR, Orange et Free) et les industriels
- et publics (collectivités territoriales, État et Union européenne), pour garantir à tous un accès à Internet, chez soi et au travail.

LES TECHNOLOGIES POUR AVOIR DE L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

VIA LE RÉSEAU TERRESTRE :

- Réseau téléphonique historique en cuivre
- Nouveaux réseaux de fibre optique

VIA LES RÉSEAUX HERTZIENS :

- Réseau mobile, lorsque l'on capte Internet sur son téléphone portable
- Réseaux hertziens terrestres (WIFI) ou satellitaires (Internet par satellite reçu à la maison grâce à une parabole).

LE TRÈS HAUT DÉBIT, C'EST QUOI ?

Le très haut débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps très court. L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit descendant, permettant de recevoir les données, est supérieur à 30 Mbits par seconde (standard défini par la Commission européenne).

2

LE PLAN FRANCE MOBILE...

> ...de la 4G pour tous, pour capter avec son téléphone partout

Ce plan consiste à mettre en oeuvre les engagements pris par les opérateurs privés en janvier 2018 en faveur d'un investissement massif dans l'amélioration et l'extension de leur réseau mobile.

LA 4G, C'EST QUOI ?

La 4G est l'équivalent du « très haut débit mobile » : elle permet de téléphoner, envoyer des SMS, surfer sur internet, et télécharger des fichiers et des vidéos rapidement sur portable ou tablette.

LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES OPÉRATEURS PRIVÉS



CONVERTIR
les pylônes 2G/3G existants en 4G : déjà 3 000 depuis début 2018 ;



ASSURER
la couverture mobile dans des zones stratégiques (touristiques, économiques) non ou mal couvertes : 5 000 nouveaux sites par opérateur, dont 600 sites prioritaires déjà identifiés ;



GÉNÉRALISER
la 4G dans les transports : dont 55 000 km d'axes routiers et 23 000 km de voie ferrée ;



OPTIMISER
le passage de la 4G à l'intérieur des bâtiments ;



PROPOSER
une offre de 4G fixe là où le débit fixe n'est pas satisfaisant.

FORMER AU NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPER LES USAGES

► Aujourd'hui 13 millions de Français n'utilisent pas ou peu internet et se sentent en difficulté face à un écran. La transformation numérique ne se fera que si, en parallèle du déploiement des infrastructures, on accompagne à une meilleure appropriation du numérique par les Français et les territoires.



LE PLAN NATIONAL POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

1

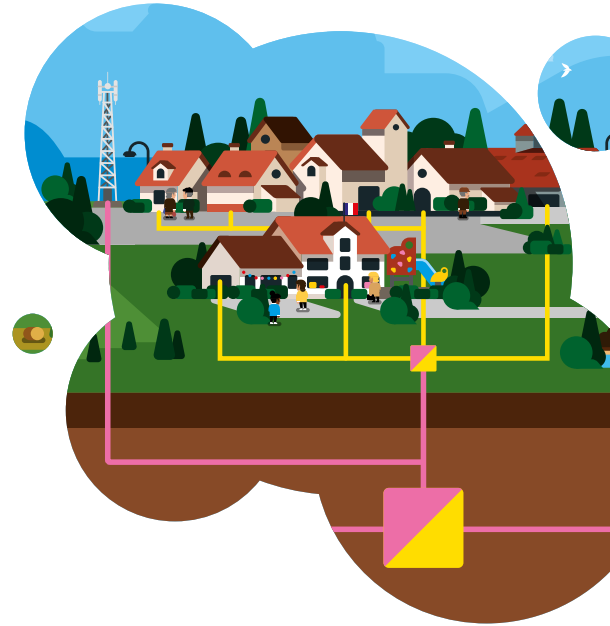
FORMER TOUS LES CITOYENS AUX USAGES

Pour la première fois, l'ensemble des acteurs, État, collectivités territoriales, opérateurs de services publics et acteurs locaux et entreprises sont réunis pour déployer 4 actions majeures :

- > **Identifier et accompagner les publics éloignés :** aux guichets, dans les mairies, dans les missions locales... les agents de services publics seront formés pour identifier les difficultés et orienter les citoyens ;
- > **Offrir un pass numérique :** avec un financement d'amorçage de 10 millions € de l'État, il sera remis aux personnes identifiées pour qu'elles puissent suivre des ateliers de formation pour devenir autonomes et faire leurs démarches ou leurs recherches seules ;
- > **Faire émerger plus de lieux qui accompagnent :** avec un financement de 5 millions € par la Banque des Territoires, une dizaine de « hubs France Connectée » dans les territoires verront le jour pour outiller les acteurs de terrain, appuyer les collectivités locales, former des formateurs, assurer qu'il y a suffisamment d'ateliers déployés...
- > **Accompagner et faire avec ceux qui ne seront pas formés** en mobilisant des « aidants numériques ».

LE PASS NUMÉRIQUE C'EST QUOI ?

Il sera remis, sous la forme d'un chéquier, par des conseillers ou agents publics aux guichets et accueils (Mairie, La Poste, Pôle emploi...) ou par des acteurs privés (par exemple à la banque), et donnera droit à des heures de formation au numérique dans des lieux à proximité.



2

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

Pour cela, des outils sont mis à disposition des collectivités, des élus, des agents publics :

- > **Deux plateformes ressources en ligne sont ouvertes :**
 - > pour guider les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie d'inclusion numérique : <https://inclusion.societenumerique.gouv.fr>
 - > pour outiller les aidants numériques : <https://kit-inclusion.societenumerique.gouv.fr/>
- > **Une charte « Territoire France connectée pour un numérique inclusif » pour soutenir les territoires pilotes** et renforcer la mise en commun de leurs initiatives. Parmi les premiers signataires, les départements des Pyrénées-Atlantiques, de la Creuse, de la Drôme-Ardèche, de la Gironde, les régions Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val-de-Loire.
- > **Une masterclass** pour les élus et les agents publics.



POUR UNE FRANCE 100 % CONNECTÉE

— ALLER PLUS LOIN...

- Garantir un accès à Internet très haut débit :
www.francethd.fr
- Garantir un accès à la 4G :
www.agencedunumerique.gouv.fr/missionfrancemobile
- Collaborer à l'émergence d'une société numérique innovante et inclusive :
<https://societenumerique.gouv.fr>